

Petit problème d'architecture...

Par **Camille**, le **05/09/2009** à **13:36**

Bonjour,
Quelqu'un peut-il m'expliquer, d'un point de vue purement sémantique ou architectural, comme on veut, la différence entre :

Un groupe d'immeubles bâtis dont la propriété est répartie, entre plusieurs personnes, par lots comprenant chacun une partie privative et une quote-part de parties communes

ET

Un ensemble immobilier qui, outre des terrains, des aménagements et des services communs, comporte des parcelles bâties faisant l'objet de droits de propriété privés

Image not found or type unknown

Merci d'avance de vos réponses éclairées.